

**NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES**  
**CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA RENTREE**

**INTRODUCTION**

Cette note a pour but de vous préciser l'organisation scolaire pour votre enfant pour cette rentrée de septembre. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire national.

L'organisation retenue sera la suivante :

Elle sera la même que celle retenue fin juin.

Votre enfant sera accueilli en classe tous les jours à partir du mardi 1<sup>er</sup> septembre de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Ouverture des portes à 8h20 et 13h20.

Le service de cantine et de garderie est maintenu comme habituellement.

**Le jour de la rentrée, seuls les parents des CP et des nouveaux élèves sont autorisés à rentrer dans la cour pour accompagner leur enfant devant sa classe. Le port du masque est obligatoire ainsi que le respect de la distanciation physique. Exceptionnellement, le lavage des mains se fera avec du gel hydroalcoolique à l'entrée de la classe.**

**Nous vous demanderons de ne pas rester dans l'enceinte de l'école et à ses abords.**

**L'ACCUEIL DES ELEVES**

**- L'arrivée à l'école**

Accompagnateurs, parents et autres, intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires. Nous souhaiterions toutefois limiter le droit d'entrée dans l'école aux parents des enfants de maternelle. Seuls les parents des classes de Mme Maguet et de Mr Ricard pourront rentrer dans l'école s'ils le souhaitent avec un masque. Nous proposerons un nettoyage des mains à l'entrée de l'école maternelle et nous vous demanderons de respecter la distance physique dans la mesure du possible. Nous vous demanderons de ne pas rester dans l'enceinte de l'école et à ses abords.

**- Le départ de l'école**

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demanderons de respecter les mêmes précautions qu'à l'entrée. Nous demanderons que votre enfant se lave les mains dès l'arrivée à votre domicile. Il ne le fera plus à l'école avant de partir.

**- Entrées et sorties**

En élémentaire :

Pour les CP de Mme Beausire et Sunger et pour les élèves de la classe externalisée, les entrées et sorties se feront au bout du bâtiment bleu.

Pour les CP/CE1 de Mme Delauney et les CE1/CE2 de Mme Jamard, les entrées et sorties se feront par l'entrée principale (grande barrière verte).

Pour ces trois classes, avant de rentrer en classe, le lavage des mains se fera dans le préau du bâtiment bleu.

Pour les CE2 de Mmes Gambillon et Sunger, les entrées et sorties se feront au bout du bâtiment rouge. Pour les CM2 de Mmes Piedvache et Chapon, les entrées et sorties se feront par la petite barrière marron.

Pour ces deux classes, avant de rentrer en classe, le lavage des mains se fera dans le bâtiment rouge.

Pour les CM1/CM2 de Mme Lecoer et les CM1 de Mme Lejantel, les entrées et sorties se feront par l'entrée principale (grande barrière verte) et le lavage des mains dans le bâtiment central.

### En maternelle :

Pour les TPS/PS/MS de Mr Ricard et les PS/MS de Mmes Maguet et Chapon, les entrées et sorties se feront par la porte principale de l'école maternelle. Les parents pourront accompagner leur enfant jusqu'à la classe s'ils le souhaitent.

Pour les GS de Mme Mayeur, les entrées se feront par la petite barrière verte de la cour près de la cantine et les sorties par la porte vitrée près du parking.

Pour les MS/GS de Mmes Lhôte et Chapon, les entrées et sorties se feront par la grande barrière verte au fond de la cour maternelle (rue des hauts vents).

## **LA GESTION SANITAIRE (GESTES BARRIERE, DISTANCIATION PHYSIQUE)**

### **- La distanciation physique**

Désormais aucune règle de distanciation ne s'impose à l'intérieur du groupe classe.

Nous pourrions utiliser tous les espaces de l'école possible (salle de motricité, BCD, ...) si besoin.

Tout brassage d'élèves sera évité afin de faciliter la recherche des cas contacts si nécessaire.

### **- Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel ; il sera effectué plusieurs fois dans la journée.

Il peut se réaliser aux lavabos sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution.

### **- Le port du masque**

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Pour les enfants, le port du masque n'est pas recommandé en élémentaire. Le port du masque est interdit en maternelle.

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

### **- La gestion du matériel**

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé selon un planning défini. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

### **- La ventilation des classes et autres locaux**

L'aération des locaux est la plus fréquente possible. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

### **- Le nettoyage**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

- **Limitation du brassage des élèves**

Le brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes ou niveaux) sera évité. Différentes entrées et sorties pour se rendre à l'école sont mises en place. Les récréations se feront par zone et seront échelonnées. Chaque groupe classe devra rester dans sa zone pendant la récréation.

Il n'y aura pas de décroisement entre classes pour le moment.

Sur le temps périscolaire, le brassage sera également évité au maximum.

#### **LA PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT**

En cas de survenue de symptômes à la maison, évoquant une covid 19 de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre), il sera isolé dans une pièce avec un masque pédiatrique.

Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant pour procéder à un test.

Le médecin de l'éducation nationale sera prévenu pour procéder à une analyse des contacts de votre enfant.

En cas de test positif de votre enfant, des dépistages pourront être organisés au sein de l'école selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

#### **VOTRE RÔLE A NOS CÔTÉS**

Votre rôle actif à nos côtés dans la prévention (prise de température, lavage des mains, maintien au domicile d'un enfant présentant des symptômes) et le signalement de tout symptôme suspect sur votre enfant ou un membre de votre famille reste essentiel.

Voir le livret d'information aux familles qui vous a été remis.